



COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
VALLÉE DE LA DORDOGNE

Jeudi 27 mai 2021
Salle polyvalente d'Autoire
A 15 heures 30

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : 29
(dont 12 en visio)

Votants : 29

Présents : 17
Visio : 10
Pouvoirs : 2

Excusés : 10

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 27 mai,

le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Autoire, sous la présidence de M. Antoine Béco,

Date de convocation : 12 mai 2021

Présents :

Elus (titulaires) : Gérard LAVASTROU, Alain SIMONET, Alain NOUZIERES, Pierre MOLES, Antoine BECO, Bernard LE MÉHAUTÉ, Dominique LENFANT, André ANDRZEJEWSKI, Catherine LEJEUNE, Nelly GERMANE.

Elus (suppléants votants qui remplacent titulaires absents) : Philippe LONGEVILLE.

Socioprofessionnels (titulaires) : Roselyne MONS, Janine BLANCHER, Jean-Marie BOUYER, Yoann HEURTEVENT, Raphael ARNAUD.

Socioprofessionnels (suppléants votants qui remplacent titulaires absents) : Aurélie LECANU.

Procurations et excusés : Dominique CAYRE à Alain SIMONET et Raphael DAUBET à Antoine BECO.

Visio (titulaires votants) : Nicole BARDI, Claire DALE, Nadège CASTANDET, Djamila AICHOUBA, Michel CHARLOT, Mathieu GIETHLEN, Jean-Pierre JOUFFROY, Gwenaëlle LEPOUTRE.

Visio (suppléants votants) : Jean-Claude LEYGNAC, Sébastien DUCHAMP.

Visio (suppléants non votants car titulaires présents) : Sylvain PIANTANIDA, Aude-Line JALLET.

Excusés : Gilles LIEBUS, Mathieu GENTILHOMME, Jean-Pierre LASSERRE, Christophe CARON, Christine GUITTONNEAU, Jean-François ESCAPIL INCHAUSPE, Samuel FIOUX, Frédéric HOBBE.

Liste des absents : voir feuille d'émargement jointe.

Le quorum est atteint.

Ouverture de la séance à 15h30.

Le président, Antoine BECO, remercie Monsieur le Maire d'Autoire, Alain NOUZIERES, pour son accueil, ainsi que tous les membres présents et en visio. Des excuses sont présentées pour la difficulté de connexion.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Germane Nelly

1. Approbation du compte-rendu du 31 mars 2021

> [Document](#)

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Stratégie de communication 2021

Marielle Lacombe et Samuel Beaufreton, respectivement responsable du pôle promotion-communication et responsable du développement digital-SEO à l'OT, présentent la stratégie de communication développée en interne par notre équipe d'experts pour l'année 2021. Son but ? Faire face à la concurrence dans le secteur du tourisme, asseoir la notoriété de la Vallée de la Dordogne et valoriser les professionnels du tourisme avec un véritable objectif de conversion. Relations presse, workshops, production de contenu web et print, réseaux sociaux... une stratégie marketing touristique décortiquée à la loupe.

> [Présentation](#)

Remarques diverses : il a été précisé que certaines plages sont sales au vu de l'hiver et du printemps chaotiques : prendre contact avec Mr Francis Ayrolles, Président de la GEMAPI (service de gestion de l'eau et des milieux aquatiques).

3. Fréquentation et flux touristiques 2020 (Flux Vision Tourisme)

Cauvaldor et le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne ont souscrit, aux côtés de l'OT, Lot Tourisme et Corrèze Tourisme à Flux Vision Tourisme, une solution développée par Orange.

Ce dispositif d'observation permet de convertir les informations techniques du réseau mobile Orange en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de zones géographiques déterminées :

- Cauvaldor du 1er janvier au 31 décembre 2020 (financement Cauvaldor) - comparaison avec 2019 intégrée
- PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne du 1er janvier au 31 décembre 2020 (financement PETR) - pas de comparaison avec 2019 car il s'agit d'un nouveau zonage
- Rocamadour de juin à septembre 2020 (financement Cauvaldor)

Les zones d'étude se superposent et les chiffres ne peuvent s'additionner au risque de fausser leur interprétation.

En 2021, il conviendra certainement de prévoir une nouvelle zone d'étude, celle de la Vallée de la Dordogne dans son ensemble.

> [Présentation par Camille Lachèze d'une synthèse des principales données d'observation.](#)

[Cf. présentation](#)

Il est demandé des résultats sur des phases intermédiaires de l'année.

4. Animation des filières professionnelles

Comme convenu lors du comité de direction de l'OT le 31 mars dernier, un temps d'échanges dédié aux professionnels du tourisme s'est tenu en amont de la réunion du codir.

Les points suivants ont été abordés :

- Présentation des référents filières de l'OT et du Codir
- Portes ouvertes
- Rencontres filières
- Marketing de services

Lou Fialip, responsable du service "relations partenaires" présente un compte-rendu de ces échanges.

Une présentation des référentes filières de l'OT a été faite par chacune d'entre elles :

Marie Terrieux Ser est référente pour les artisans, producteurs et commerçants.

Hélène Pelay est référente pour les hôtels, restaurants et assistante administrative du pôle.

Gisèle Dias est référente pour les campings, villages vacances et résidences de tourisme.

Cécile Dherment est référente pour les meublés et chambres d'hôtes côté Corrèze.

Florence Pradel est référente pour les meublés et chambres d'hôtes côté Lot.

Isabelle Moulès est référente pour les sites de visites, activités de loisirs et gère le dépôt de dépliants.

Puis chacun des professionnels présents dans la salle s'est également présenté.

- Mise en relation avec les autres professionnels dans le cadre de la mission déléguée au CODIR

Suite au CODIR du 31 mars où certains représentants s'interrogent sur la façon de se faire connaître et prendre contact avec leurs pairs, l'équipe du service "relations partenaires" propose :

- D'envoyer par mail un fichier excel avec tous les prestataires touristiques, partenaires ou non, filière par filière ;
- De communiquer auprès de ces mêmes prestataires par le biais d'une newsletter pour porter à leur connaissance leurs représentants au CODIR et leur interlocutrice privilégiée au sein de l'Office de Tourisme. Après échanges avec les membres présents, il est acté que cette newsletter soit envoyée après la saison afin que les prestataires soient plus disponibles à la lire. Lou Fialip va vérifier si elle peut récupérer de la "matière" sur la présentation des représentants grâce aux éléments envoyés l'an dernier pour la candidature au CODIR. Elle reviendra vers les représentants si besoin d'informations complémentaires. Ce contenu sera mis à disposition de façon permanente sur le site www.vdpro.fr rubrique Office de Tourisme/Comité de Direction.

- Accompagnement sur notre nouvelle offre de services et modèle économique pour 2022

Deux prestataires ont été sollicités dans le cadre de cet accompagnement : la MONA (Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle Aquitaine) et Véronique Vidal, consultante spécialisée dans le marketing touristique.

Des rencontres par filière seront à organiser pour l'automne pour travailler entre autres sur cette nouvelle offre de services à proposer : mise à plat de l'existant, voir ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins, exprimer des besoins non satisfaits... Cela aboutira à un nouveau modèle économique qui devra aussi être en adéquation avec nos besoins en ressources propres qui contribuent à l'équilibre budgétaire général de la structure.

- Portes ouvertes en juin

Au CODIR du 31 mars, Lou Fialip a proposé l'idée d'organiser un week-end portes ouvertes en juin. Depuis, nous avons dû faire face à un nouveau confinement et des restrictions progressivement levées. Au vu de cette situation et face à des problématiques de gestion différentes exprimées par des prestataires interrogés par téléphone ou en présentiel ce jour, l'idée est reportée pour 2022.

- Bienvenue Ici

Depuis le 10 mai, ce service de micro-learning à destination des saisonniers du territoire est lancé. Pour rappel, c'est un service gratuit qui permet aux saisonniers de mieux connaître la Destination à travers les incontournables, les sensibiliser aux éco-gestes et les aider au quotidien dans des situations d'accueil parfois difficiles à gérer (surbooking, gestion des files d'attente...).

Ce programme de formation dure 10 jours et toute inscription avant le 5 juillet vaut inscription au tirage au sort qui permet de gagner des lots : un vol en montgolfière, 2 pass pour le festival Ecaussystème et un bon pour 2 personnes pour des activités de pleine nature.

Pour tout savoir, vous pouvez consulter notre site www.vdpro.fr rubrique "nos services".

5. Délibérations

- **Conditions Générales de Vente associées au classement des meublés de tourisme**

Après avoir finalisé le dossier de demande d'accréditation au classement des meublés de tourisme auprès d'ADN Tourisme, un audit a été réalisé au sein de l'OT et sur le terrain, par l'organisme Certisud, le 19 mai 2021.

Un sans faute pour Lou Fialip et Isabelle Dupret, référentes sur ce projet au sein de l'OT, et une accréditation par ADN Tourisme qui ne saurait tarder pour un démarrage des visites de classement dès le mois de juin.

Avant cela, il convient d'approuver les conditions générales de vente associées à la procédure de classement en meublés de tourisme.

[> Document](#)

> Délibération :

- Approbation des Conditions Générales de Vente associées au classement des meublés de tourisme

Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Tarifs publics et professionnels des goodies Vallée de la Dordogne**

Nous avons créé fin 2020 deux produits dérivés de la marque Vallée de la Dordogne : un sac et un carnet de note. Ils sont destinés à favoriser l'ancrage territorial de la marque (offerts aux professionnels et élus du territoire). L'objectif est aussi de développer la notoriété de la marque "Vallée de la Dordogne - L'étonnant voyage" en l'offrant aux partenaires de l'OT, aux journalistes et médias.

Ces produits séduisent les professionnels qui souhaitent également les offrir ou les commercialiser auprès de leurs clientèles. La vente de ces produits sera également effectuée au sein des boutiques de l'OT. Il convient donc de délibérer sur leurs tarifs publics et professionnels.

Les tarifs proposés sont les suivants :

PRODUIT	Prix de vente public TTC	Prix de vente professionnel TTC
Carnet	3.50 €	1.00 €
Sac	7.50 €	3.00 €

Pour les professionnels, il s'agit d'une vente à prix coûtant, sans aucune marge pour l'OT.

> Délibération :

- Approbation des tarifs publics et professionnels des goodies Vallée de la Dordogne

Vote à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. Questions diverses

Camille Lachèze, directrice de l'OT, revient sur l'organisation interne mise en place depuis le début du troisième confinement décidé par le gouvernement en raison de la crise sanitaire (chômage partiel, recrutement des saisonniers reporté, fermeture des bureaux d'accueil au public, télétravail).

Antoine Béco rappelle que les rencontres "terrain" avec les élus et professionnels du tourisme se poursuivent. L'OT, ses missions et objectifs, sont également présentés à l'occasion de réunion des collectivités de tutelle.

La distribution des magazines 2021 dans les centres bourgs des 141 communes de la Vallée de la Dordogne s'est achevée. Certaines communes semblent ne pas avoir été desservies. L'OT les recense et palliera aux éventuels oublis. Des exemplaires sont également à la disposition des communes pour un dépôt en mairie.

La séance est levée à 17h30.

Le Président
Antoine BECO